

undefined - jeudi 9 mai 2024

Actu locale | Pays des Couleurs

CREYS-MÉPIEU

Beaucoup d'affaires à traiter pour le conseil municipal



Le conseil municipal s'est tenu en mairie en fin d'après midi, lundi 6 mai.

Ce lundi, des dizaines d'affaires étaient au menu du conseil municipal. On fait le point.

Le règlement d'attribution des six lots du lotissement de Faverges a été validé par le conseil municipal. Les candidatures seront ouvertes à compter du 14 mai.

De plus, une autorisation de travaux a été publiée pour la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes de Faverges. Les travaux débuteront en janvier 2025. La salle sera fermée pour une durée de trois mois.

Un permis de construire va être déposé pour la construction d'un espace technique de 40 m² pour les travaux de séparation du bâtiment de la zone artisanale de Malville.

Suite aux aménagements réalisés dans les cimetières de Creys et de Mépieu, intégrant notamment des cavurnes, un nouveau règlement a été soumis pour information au conseil municipal.

Concernant la Maison Radix, une nouvelle tentative de contact avec les propriétaires a été menée, avec publication jusqu'à fin août. L'urgence sera ensuite d'engager les travaux car le toit se fragilise.

Côté foncier, il a été proposé au conseil municipal d'acquérir environ 2,5 hectares répartis sur huit parcelles à Pusignieu pour un montant de 15 400 €. Cette acquisition permettra notamment de trouver une solution pour une aire de retournement des camions du Syclum, montée du château d'eau, à Pusignieu.

Les élus ont pointé qu'une étude de trafic avec opération de comptage des véhicules et de mesure de vitesse va être effectuée à Faverges et à Pusignieu du 13 au 23 mai. Cette étude sera ensuite réalisée à Daleignieu, Malville et à Mépieu.

Le conseil s'est ensuite réparti les permanences des bureaux de vote pour les élections européennes qui se tiendront dimanche 9 juin, de 8 h à 18 h.

Les élus ont également informé que la société Orange proposera une permanence d'information sur la fibre les 15 et 16 mai de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Lors de l'installation de la fibre, des problèmes de coupures de ligne chez des riverains ont été constatés à La Gorge.

Enfin, une annonce va être publiée pour un poste administratif de secrétaire général.

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 4 juillet à 18 h 30.